

REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER - 2021

CODE	LIBELLE	TARIFS 2021
	I - AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER	
	I - a - Redevances concernant les commerçants	
I-a-1	Etalages (par m ² et par an)	26,00 €
I-a-2	Terrasses ouvertes (par m ² et par an)	30,50 €
I-a-3	Terrasses fermées (par m ² et par an)	48,00 €
I-a-4	Bannes, stores, auvents et marquises devant façade (au m ² et par an)	30,00 €
I-a-5	Chevalets et présentoirs (par unité et par an)	120,00 €
I-a-6	Occupation du domaine public pour stationnement de cycles, voitures et autres véhicules, livraisons, drives.... (par m ² et par jour)	0,90 €
	I - b - Redevances concernant les travaux et chantiers	
I-b-1	Bennes pour gravats (hors emprise) (par jour et par unité)	20,00 €
I-b-2-1	Echafaudage de pied (par ml et par jour)	1,20 €
I-b-2-2	Echafaudage de pied pour opération de ravalement de façade uniquement (par ml et par jour)	0,60 €
I-b-3	Echafaudage volant (par ml et par jour)	0,35 €
I-b-4	Emprise de chantier (par m ² et par jour)	1,00 €
I-b-5	Ligne aérienne (par ml et par jour)	0,50 €
	Barrage de voie :	
I-b-6-1	par jour	630,00 €
I-b-6-2	par demi-journée	315,00 €
I-b-7	Engins de levage (depuis le domaine public routier) : (forfait à la journée)	330,00 €
I-b-8	Installation d'un monte-meubles / monte-charges (par unité, par lieu d'occupation et par jour)	76,00 €
I-b-9	Bureau de vente (par m ² et par jour)	7,00 €
	I - c - Occupation du sous-sol du domaine public communal	
	Canalisation de chauffage urbain et toutes occupations souterraines :	
I-c-1	produit de la section des ouvrages ou canalisations par la longueur (m3)	12,00 €
I-c-2	branchement d'immeubles - ouvrages accessoires (chambres de purges, divers)	25,00 €
	II - AUTORISATIONS D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER	
	prises de vue photographiques et cinématographiques y compris dans les parcs et jardins publics	
II-a-1	Cinéma d'art et d'essai et tournage étudiants	0,00 €
II-a-2	De jour , de 08h00 à 19h00, tous les jours y compris jours chomés et fériés (par heure)	100,00 €
II-a-3	De nuit , de 19h00 à 08h00, tous les jours y compris jours chomés et fériés (par heure)	250,00 €
	Stationnement des véhicules pour prises de vues (en intérieur ou extérieur)	
II-a-4	VL (par véhicule et par jour)	29,00 €
II-a-5	PL - Semi -remorque - Containers (par véhicule et par jour)	58,00 €

SERVICES TECHNIQUES - ESPACES PUBLICS

CODE	LIBELLE	TARIFS 2021
II-a-6	Occupation du domaine public dans le cadre d'un projet photographiques et cinématographiques (barnum, groupe électrogène, cantine...) (par m ² et par jour)	11,00 €
II-b	Manifestations commerciales, marchands ambulants, braderies, expositions démonstrateurs ou camelots utilisant ou non des voitures stationnant sur la voie publique pour l'exécution de leur commerce, baraques foraines, vente de fleurs (par m ² et par jour)	9,00 €
	Expositions de stands pour les Printemps d'Issy (par stand de 2 ml)	
II-c-1	Secteur Hotel de ville 1	14,00 €
II-c-2	Secteur Hotel de ville 2	14,00 €
II-c-3	Secteur Hotel de ville 3	0,00 €
II-c-4	Secteur Corentin Celton	14,00 €
II-c-5	Quartier des Epinettes	9,00 €
II-c-6	Quartier de la Ferme	9,00 €
II-c-7	Quartier Val de Seine	9,00 €
II-c-8	Quartier du Fort	9,00 €
II-d	Manèges et attractions (par unité et par mois)	400,00 €
II-e	Food Truck (forfait 4 heures par véhicule)	40,00 €
II-f	Animation sans emprise au sol (échantillonnage, distribution de prospectus...) (forfait journée)	120,00 €
II-g	Occupation du domaine public ne présentant par un objet commercial par les associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général (article L.2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)	0,00 €
III - NEUTRALISATION DE STATIONNEMENT		
III - a - Occupation ou neutralisation de places de stationnement payant		
III-a-1	Zone Courte durée (Hyper centre) : du lundi au samedi, sauf jours fériés et du 1er au 15 août (par jour et par place)	18,00 €
III-a-2	Zone moyenne durée 1 (Centre) : du lundi au samedi, sauf jours fériés et le mois d'août (par jour et par place)	15,00 €
III-a-3	Zone moyenne durée 2 (Hauts d'Issy) : du lundi au samedi, sauf jours fériés et le mois d'août (par jour et par place)	11,00 €
III-a-4	Zone "grands salons" (Hyper centre) : dimanche et jours fériés (par jour et par place) Salon de l'Agriculture, Mondial de l'Automobile, Salon Nautique, Paris Games Week, Salon du livre, Foire de Paris, Salon des Vins de Vignerons Indépendants.	18,00 €
III-a-5	Zone "grands salons" (Centre) : dimanche et jours fériés (par jour et par place) Salon de l'Agriculture, Mondial de l'Automobile, Salon Nautique, Paris Games Week, Salon du livre, Foire de Paris, Salon des Vins de Vignerons Indépendants.	15,00 €
III - b - Occupation ou neutralisation de places de stationnement payant par un (des) VEHICULE(S) ELECTRIQUE(S) ou une TERRASSE OUVERTE DEMONTABLE		
III-b-1	Zone courte durée (Hyper centre) : du lundi au samedi, sauf jours fériés et du 1er au 15 août (par jour et par place)	9,00 €
III-b-2	Zone moyenne durée 1 (Centre) : du lundi au samedi, sauf jours fériés et le mois d'août (par jour et par place)	8,00 €
III-b-3	Zone moyenne durée 2 (Hauts d'Issy) : du lundi au samedi, sauf jours fériés et le mois d'août (par jour et par place)	6,00 €
III-b-4	Zone "grands salons" (Hyper centre) : dimanche et jours fériés (par jour et par place) Salon de l'Agriculture, Mondial de l'Automobile, Salon Nautique, Paris Games Week, Salon du livre, Foire de Paris, Salon des Vins de Vignerons Indépendants.	9,00 €
III-b-5	Zone "grands salons" (Centre) : dimanche et jours fériés (par jour et par place) Salon de l'Agriculture, Mondial de l'Automobile, Salon Nautique, Paris Games Week, Salon du livre, Foire de Paris, Salon des Vins de Vignerons Indépendants.	8,00 €